



Commune de Saint-Julien-les-Villas



Ouvrage de franchissement de la Seine entre l'avenue Terrenoire et la rue du Moulin du Roi

Le 9 février 2010

Les intervenants

Maître d'ouvrage délégué (marché d'octobre 2008)



Maître d'œuvre : groupement (marché de juillet 2009)

MANDATAIRE



Espace Descartes
11 rue Albert Einstein
77420 CHAMPS-sur-MARNE
☎ 01 60 17 41 22
☎ 01 60 17 45 83
✉ seti-torcy@seti.fr

CO-TRAITANT

GRUPE RENAISSANCE SAGE D'ARCHITECTURE



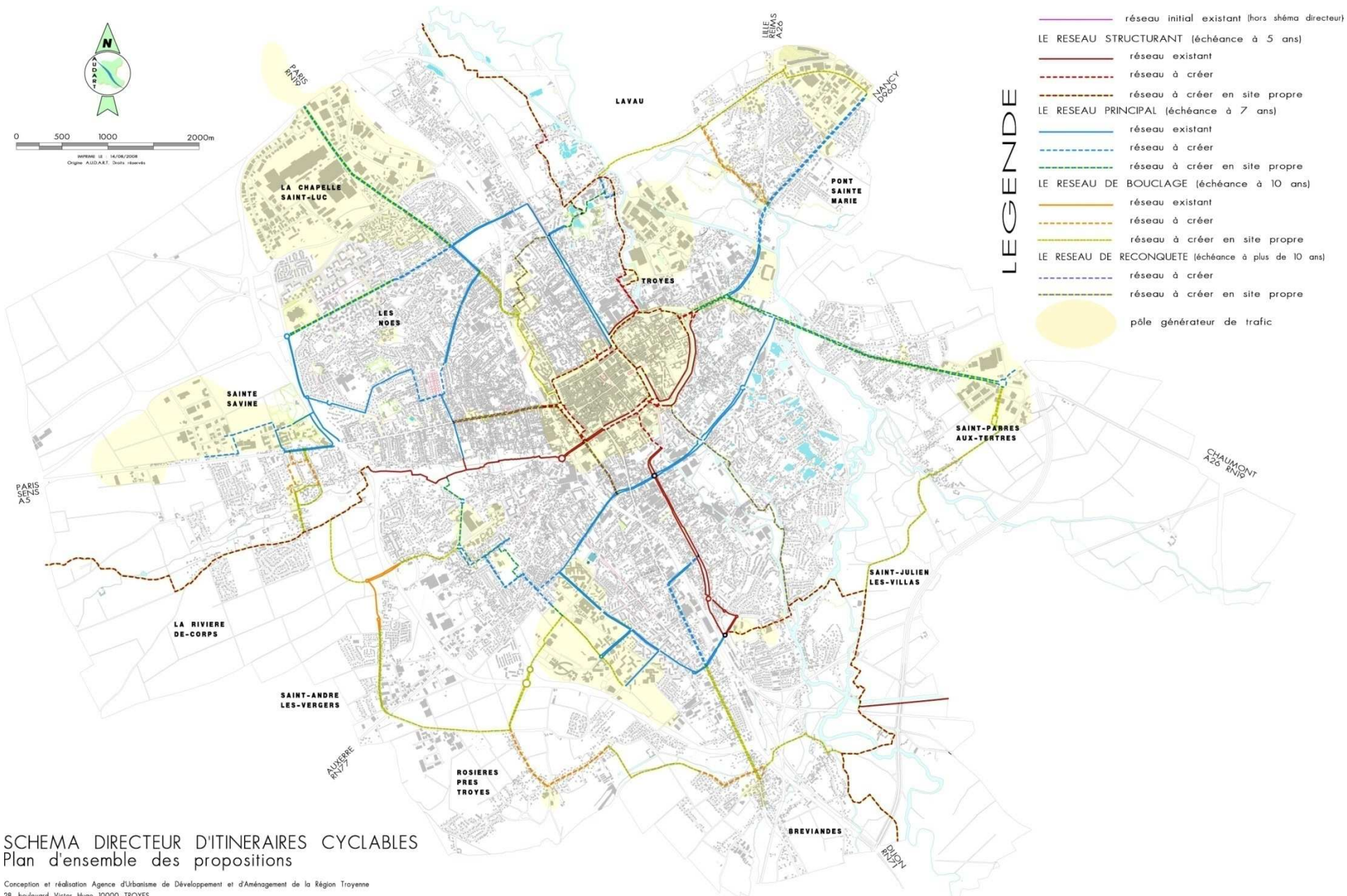
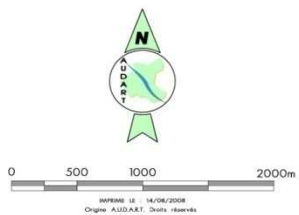
BARBIER LAURENT ARCHITECTE DPLG

2 rue Louis Dardenne – BP 2
92173 VANVES CEDEX
☎ 01 41 33 01 61
☎ 01 41 33 01 62
✉ g.renaissance@wanadoo.fr

CO-TRAITANT



Parc des Glaisins
12 avenue du Pré de Challes
74940 ANNECY-LE-VIEUX
☎ 04 50 64 06 14
☎ 04 50 64 08 73
✉ sage.annecy@sage-environnement.fr



LEGENDE

- réseau initial existant (hors schéma directeur)
- LE RESEAU STRUCTURANT (échéance à 5 ans)**
 - réseau existant
 - - - réseau à créer
 - - - réseau à créer en site propre
- LE RESEAU PRINCIPAL (échéance à 7 ans)**
 - réseau existant
 - - - réseau à créer
 - - - réseau à créer en site propre
- LE RESEAU DE BOUCLAGE (échéance à 10 ans)**
 - réseau existant
 - - - réseau à créer
 - - - réseau à créer en site propre
- LE RESEAU DE RECONQUETE (échéance à plus de 10 ans)**
 - - - réseau à créer
 - - - réseau à créer en site propre
- pôle générateur de trafic

SCHEMA DIRECTEUR D'ITINERAIRES CYCLABLES
Plan d'ensemble des propositions

Conception et réalisation Agence d'Urbanisme de Développement et d'Aménagement de la Région Troyenne
28, boulevard Victor Hugo 10000 TROYES

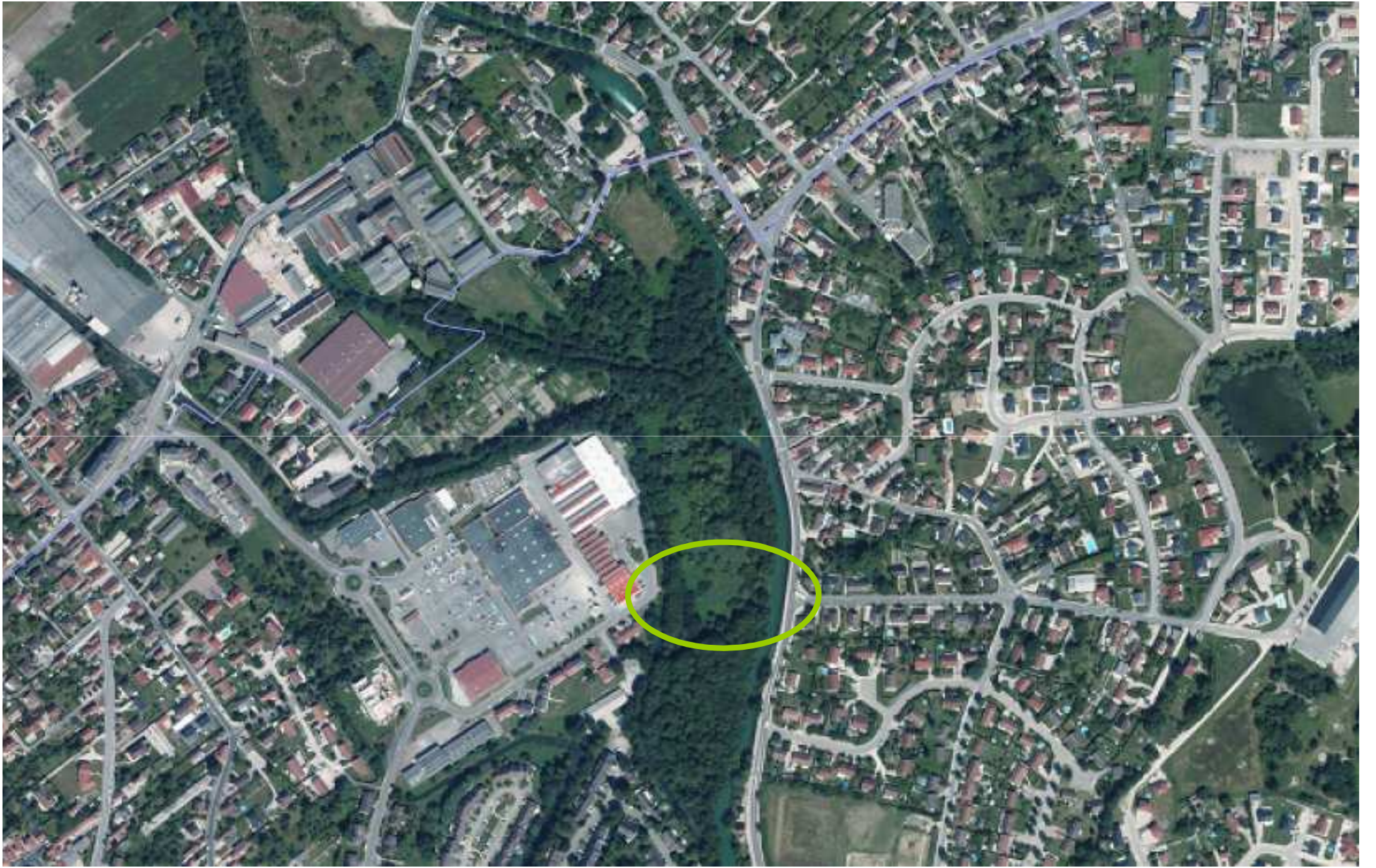


TROYES

Site Mahieu

Site Bolloré

SAINT JULIEN
LES VILLAS



Pourquoi un tel ouvrage sur la Seine ?

Assurer une bonne qualité d'usage et de vie : cheminement confortable, pratique, peu polluant

Créer par le biais de cet ouvrage une nouvelle dynamique d'aménagement

Faciliter la circulation entre les quartiers longeant Terrenoire et Vouldy et le centre commercial et les écoles

Réduire le parcours existant et gagner du temps en reliant efficacement les fonctions urbaines

Renforcer la pratique de la circulation douce dans le cadre de la régénération urbaine

Accéder au cœur de la presqu'île pour rejoindre un espace promenade dans un site naturel

Un ouvrage d'intérêt communautaire

Adapter de nouvelles lignes de transport en commun

Intégrer l'ouvrage dans le schéma général des vélovoies de la CAT en créant un espace vélo

An aerial photograph of a site, likely a riverbank or industrial area, with several annotations. A central green box at the top contains the title and a description. Three arrows point from this central box to three other green boxes: one pointing left to a commercial zone, one pointing down to a wooded area, and one pointing right to a residential area. The background shows a mix of buildings, roads, and greenery.

Description du site
L'ouvrage franchira successivement d'Est en Ouest :

La Seine longeant la
zone commerciale
« Francis Mielle »

Un terrain
formant une
presqu'île
sauvage

La vieille Seine
longeant l'avenue
Terrenoire

- Contexte géologique :
 - 2 campagnes de sondages réalisées en février et septembre 2009
 - La craie blanche pouvant porter l'ouvrage se trouve en moyenne à 15 m de profondeur

- Dossier Loi sur l'eau (délai 6 mois) :

L'ouvrage est soumis à déclaration.

 - Analyse de la situation actuelle :
 - Éléments climatiques
 - Éléments géologiques
 - Le réseau hydrographique et les ouvrages existants
 - La qualité de la Seine
 - Les usages
 - Le cadre biologique et écologique
 - Les risques actuels
 - Incidence du projet sur l'espace aquatique et incidence pendant le chantier
 - Les mesures à prendre :
 - Pendant les travaux
 - La revégétalisation
 - Surveillance qualité de l'eau

- Dossier d'enquête publique loi Bouchardeau et dossier d'étude d'impact (délai de 8 à 12 mois):

Le dossier d'enquête publique Bouchardeau comporte 5 pièces :

- Pièce 1 : plan de situation**

- Pièce 2 : notice explicative**

- Pièce 3 : plan général des travaux**

- Pièce 4 : dossier d'impact :**

- Objectifs de l'opération, études et décisions antérieures

- Analyse de l'état initial du site et de son environnement

- *Le cadre physique : (éléments climatiques, géologiques, hydrologiques)*

- *Le cadre paysager et patrimonial*

- *Le cadre biologique*

- *Le cadre humain et socio-économique*

- *Le bruit, la pollution de l'air*

- Description de la solution retenue et raisons de son choix

- Impacts et mesures correctrices du projet mis à l'enquête

- *Les impacts liés à la réalisation du projet,*

- *Les mesures correctrices à mettre en œuvre pour en atténuer les effets négatifs*

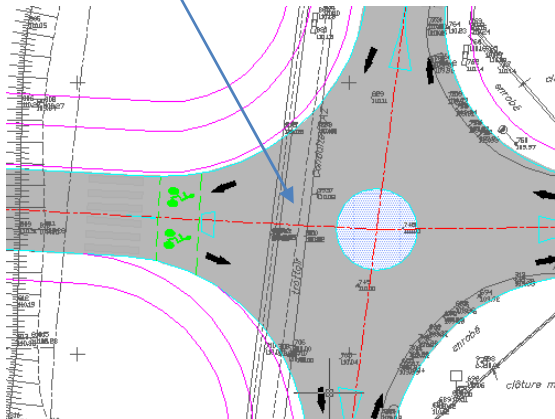
- Pièce 5 : informations juridiques et administratives relatives à la procédure.**

CHOIX DE L'OUVRAGE

Les contraintes et exigences du projet :

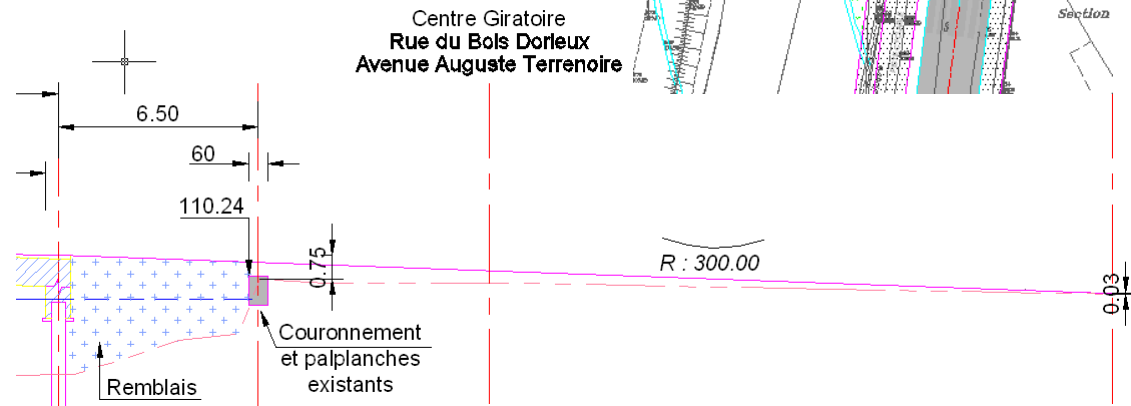
- Respecter les contraintes hydrauliques de la Seine (Niveau de la crue de référence pris en compte est de 108.99 (valeur mars 2006))
- Prendre en compte l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Conserver les digues dans l'état au droit de l'ouvrage
- Tenir compte du schéma directeur des itinéraires cyclables de la CAT
- Respecter l'ensemble des contraintes environnementales et naturelles du site (espace paysager important)

- Le raccordement avec la rue du Bois Dorieux nécessite le rechargement de la chaussée existante d'environ 40 cm au droit des deux maisons adjacentes au projet.
- La présence d'une conduite de gaz nécessite de placer l'appui à environ 1,50 m derrière le mur de palplanches existant.



Avant modification du tracé de la Seine

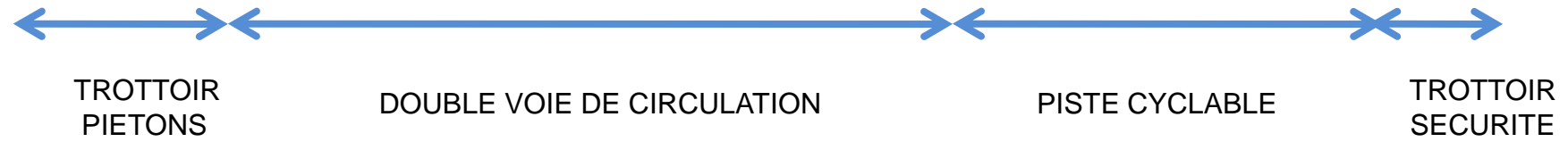
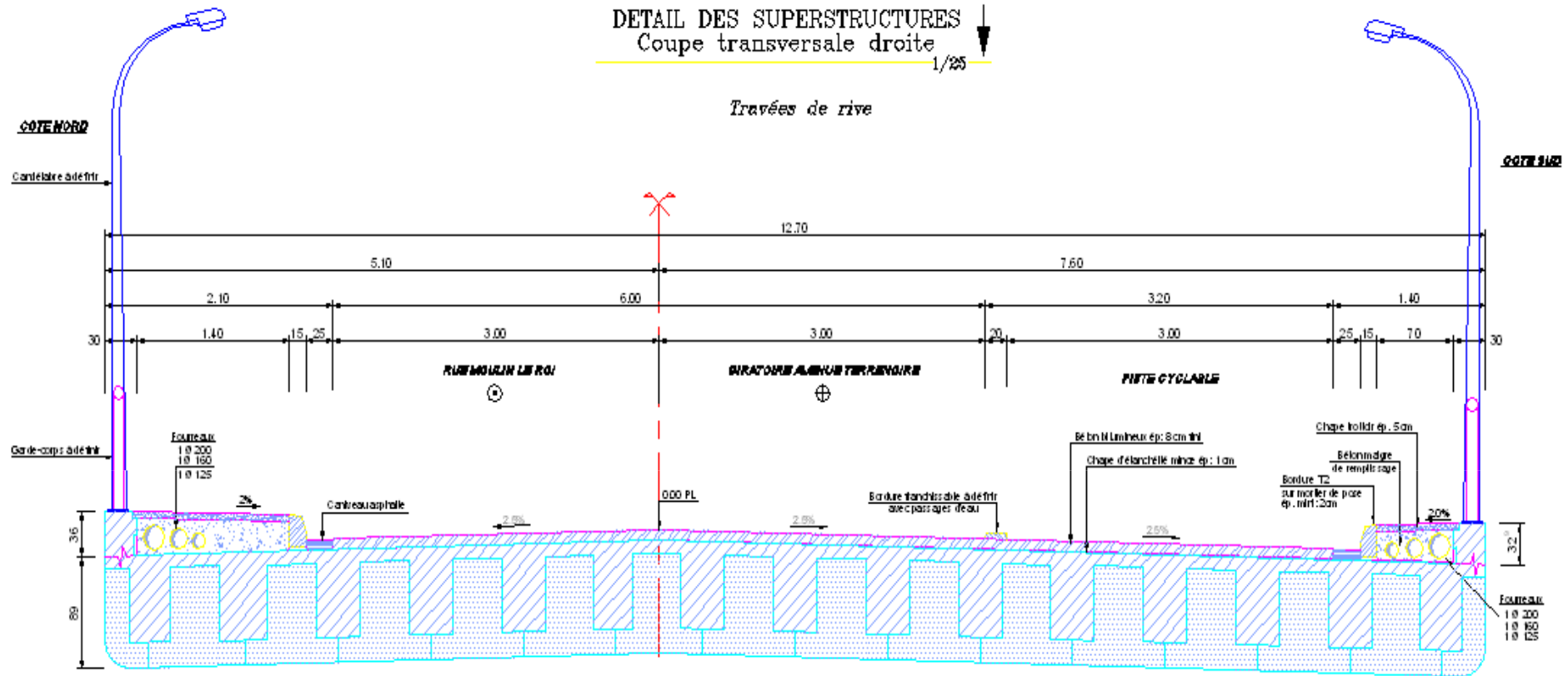
Modification du tracé de la Seine
côté avenue Terrenoire

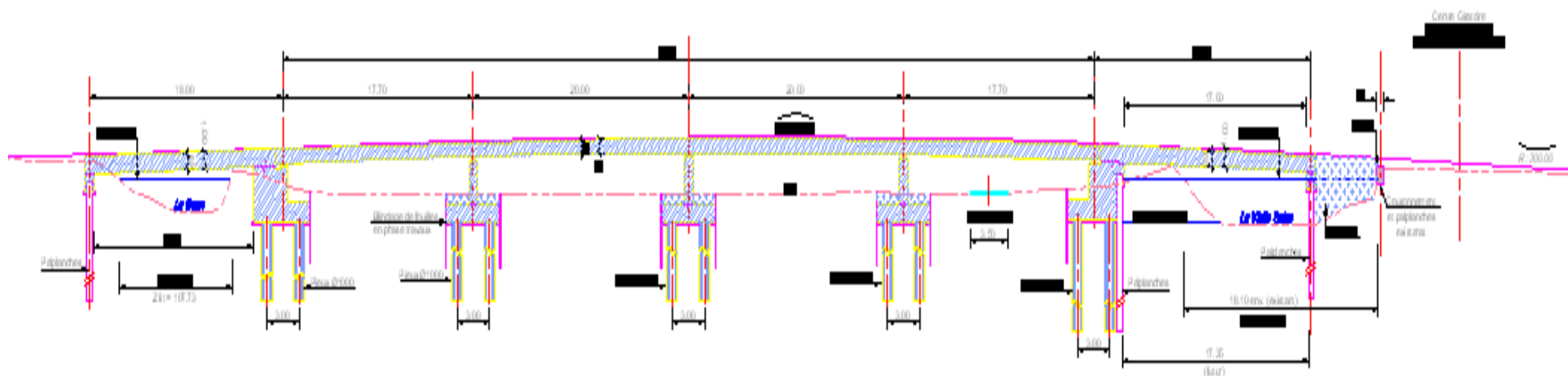


Après modification du tracé de la Seine

DETAIL DES SUPERSTRUCTURES
 Coupe transversale droite
 1/25

Travées de rive



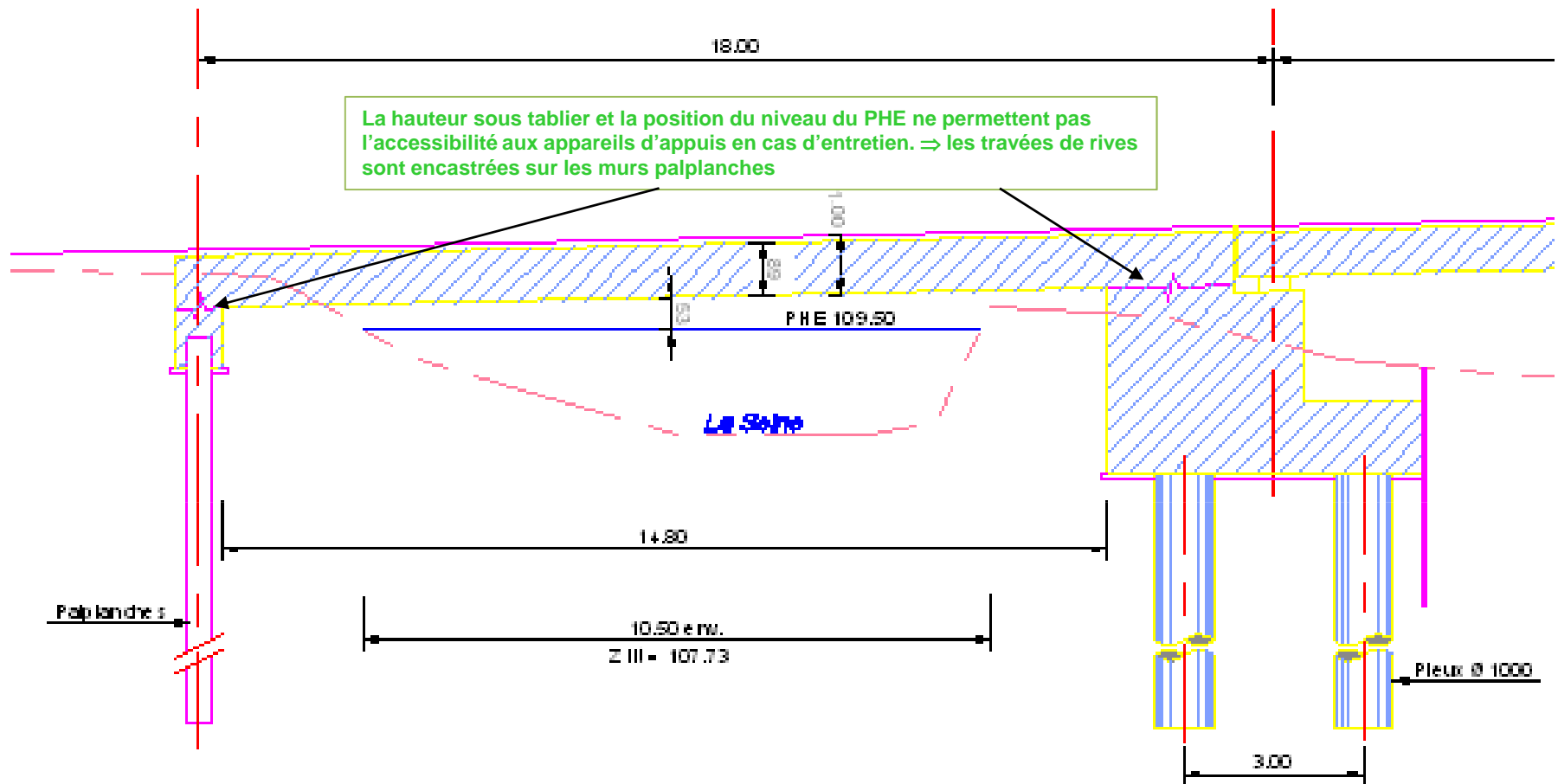


Description de l'ouvrage :

- Pont à 6 travées de type Poutre-dalle en béton précontraint
- L'ouvrage repose sur des fondations profondes par pieux ancrés dans la craie blanche.

Coût de l'ouvrage :

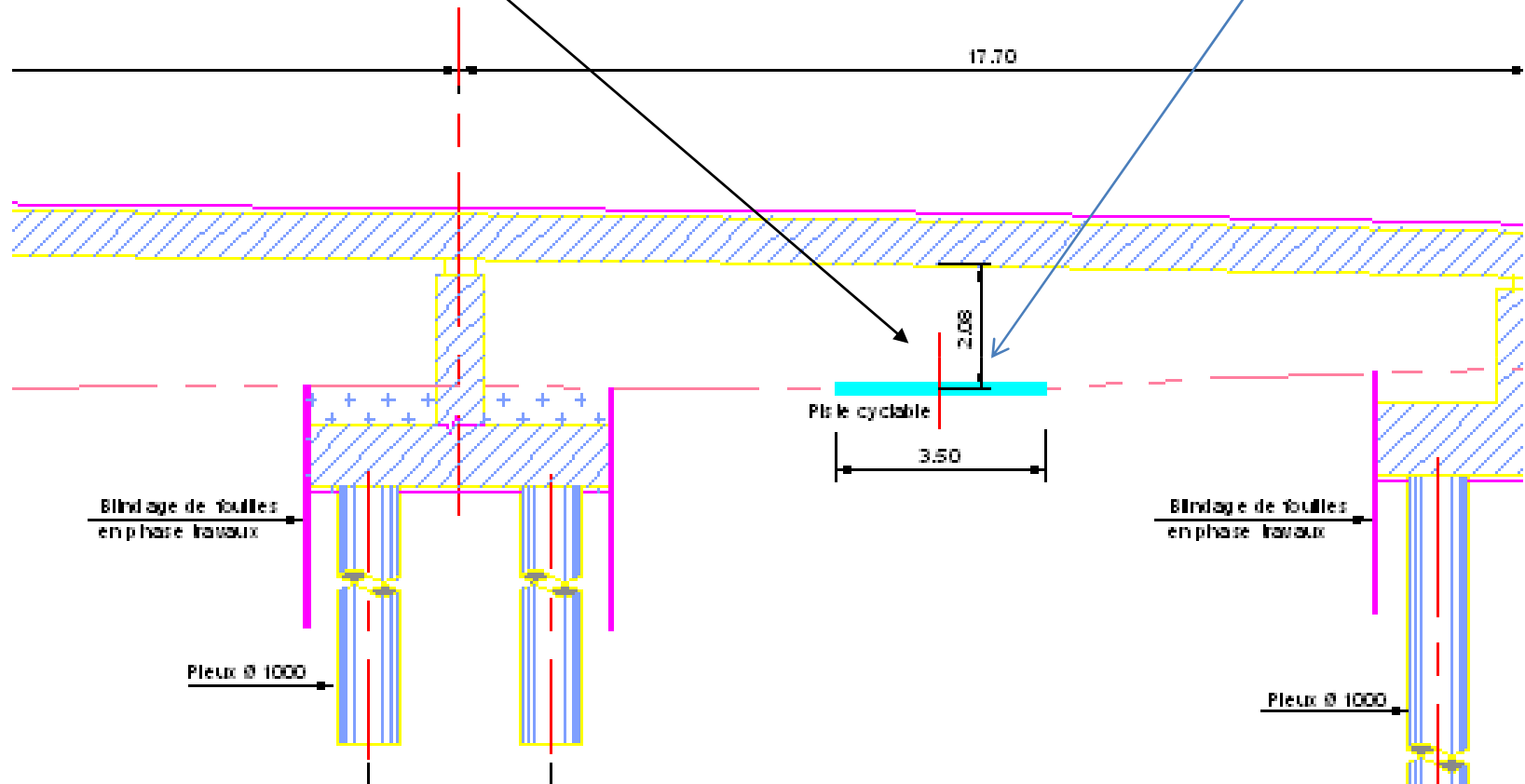
- 3.445.000 € H.T. (120 m de long et 12,70 m de largeur)
- Demande de subventions :
 - Conseil Général
 - C.A.T.
 - Région
 - D.G.E.



La hauteur sous tablier et la position du niveau du PHE ne permettent pas l'accessibilité aux appareils d'appuis en cas d'entretien. ⇒ les travées de rives sont encastrées sur les murs palplanches

Gabarit réglementaire pour les piste cyclable est de 2 m

Gabarit dégagé 2.08 m à l'axe de la piste cyclable



Niveau retenu dans le projet 109.50

Niveau de la crue de référence (mars 2006) est de 108.99

